RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE D'APT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 15 JANVIER 2025

N° 2025.02

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze janvier à dix heures, le Conseil d'Administration convoqué le 10 janvier, s'est réuni au CCAS d'Apt sous la Présidente de M. Patrick ESPITALIER ;

Objet:

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 04.12.2024

Le quorum n'est pas requis, cette séance étant le report du Conseil d'Administration du 8 janvier 2025 suite à l'absence de guorum.

Affiché le :

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Patrick ESPITALIER, Gaëlle LETTERON, Céline RIGOUARD

ABSENTS EXCUSES:

Votes: 6 Pour: 6 Contre: 0 Abstention: 0 Véronique ARNAUD-DELOY (procuration donnée à Mme Gaëlle LETTERON), Gaël BELLEC (procuration donnée à M. Patrick ESPITALIER), Elhadji NDIOUR (procuration donnée à Mme Céline RIGOUARD) Alain DESRUES, Hervé DOMINIAK, Michèle MAMBERT, Isabelle TAILLIER,

Valérie BUISINE.

ABSENTS:

Secrétaire de séance : Ingrid HARSCOËT Directrice du CCAS.

Monsieur le Vice-Président demande à l'assemblée si elle a des remarques à formuler sur le compte rendu de la séance du Conseil d'Administration du 4 décembre 2024.

Le compte rendu du Conseil d'Administration en date du 4 décembre 2024 est mis au vote.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'APT OUÏ L'EXPOSÉ DÉLIBÈRE A L'UNANIMITÉ

Approuve le compte rendu du Conseil d'Administration du 4 décembre 2024.

Accusé de réception en préfecture 084-268401171-20250117-2025-02-DE Date de réception préfecture : 17/01/2025

POUR EXTRAIT CONFORME
LE VICE-PRÉSIDENT

Patrick ESPITALIE